

**Compte rendu annuel d'activité du concessionnaire gaz
par GRDF pour l'année 2013**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 39*

LE 2 OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 24 septembre 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°9 à la question n°55), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°1 à la question n°49).

Sont absents et excusés : Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme AVRIL Jolanta, Mme QUESNEL Alice, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°8), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°50 à la question n°55).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme CYPRIEN Jocelyne à M. LANGLOIS Nicolas, Mme AVRIL Jolanta à M. ELOY Frédéric, Mme QUESNEL Alice à Mme PARESY Nathalie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n°50 à la question n°55).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Patricia RIDEL, Adjointe au Maire, expose que la distribution publique de gaz naturel est confiée à GRDF par un contrat de concession rendu exécutoire le 31 juillet 1997 pour une durée de 30 ans.

LES INDICATEURS USAGERS

Pour l'année 2013, la Ville de Dieppe comptabilisait 10 266 abonnés (10 400 en 2012), pour une quantité consommée de 378 113 Mwh (373 259 Mwh en 2012) et une recette de 3 144 873 € (2 962 386 € en 2012).

LE PATRIMOINE

Le réseau s'étend sur 123,724 km (122,382 km en 2012), dont 13,843 km de réseau basse pression (14,121 km en 2012) et 109,881 km de réseau moyenne pression (108,261 km en 2012). La Ville de Dieppe compte 23 postes de détente de distribution publique.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS

Chantiers de développement réalisés en 2013 :

Chantier	Distance
ZAC du Val d'Arquet	1 708 m
Cours de Dakar	113 m
CA ZAC des 2 réservoirs - Eurochannel	93 m
Avenue Bénoni Ropert et rue Jacques Emile Blanche	46 m

SUIVI DE TRAVAUX DE TIERS

Avant que des travaux en sous-sol ne débutent, une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) sont obligatoires.

Sur l'année 2013, pour 146 DT (98 en 2012), 139 indiquaient la présence d'ouvrages GRDF (95 en 2012).

Pour 430 DICT (362 en 2012), 386 indiquaient la présence d'ouvrages GRDF (349 en 2012).

Toutefois, malgré ces dispositions réglementaires, 1 dommage lors ou après travaux de tiers a été constaté sur l'année 2013 (10 pour l'année 2012).

LES INVESTISSEMENTS

Les investissements 2012 sont repartis de la façon suivante :

- 200 366 € HT pour le développement (extension) des ouvrages (19 712 € HT pour l'année 2012)
- 143 349 € HT pour la sécurité industrielle (273 272 € HT pour l'année 2012)

QUALITE DE LA DISTRIBUTION

Pour 2013, le nombre total d'incidents constatés s'est élevé à 98 (159 en 2012), avec un impact sur 125 clients (458 en 2012).

Considérant la présentation intervenue lors :

- de la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie le 16 septembre 2014
- de la Commission n° 3 du 23 septembre 2014,

Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu annuel d'activité de concessionnaire Gaz par GRDF pour l'année 2013

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--